

LANVOLLON

Dimanche

3 août

2025

FOIRE AUX PUCES
TROC BROCANTE



CONTRAT D'ENGAGEMENT

EMPLACEMENT <i>Ne rien mettre dans ce cadre, merci.</i>	JE SOUSSIGNÉ
N°	ADRESSE:
RUE	COMMUNE: CODE POSTAL:
PLACE:	TEL:
REGLEMENT	COURRIEL:
	<i>Adresse mail obligatoire pour retour emplacement</i>
	Véhicule sur emplacement (dès 5 m) : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<input type="checkbox"/> PROFESSIONNEL
<input type="checkbox"/> PARTICULIER

NATURE DES MARCHANDISES EXPOSÉES

<input type="checkbox"/> Livres d'occasion	<input type="checkbox"/> Revues anciennes	<input type="checkbox"/> Jouets
<input type="checkbox"/> Bandes dessinées	<input type="checkbox"/> Timbres	<input type="checkbox"/> Mobilier
<input type="checkbox"/> Carte postales	<input type="checkbox"/> Vieux papiers	<input type="checkbox"/> Vaisselle
<input type="checkbox"/> Disques vinyls - CD	<input type="checkbox"/> Objets décoration	<input type="checkbox"/> Outils anciens
<input type="checkbox"/> Télécartes	<input type="checkbox"/> Bibelots	<input type="checkbox"/> Porcelaines
<input type="checkbox"/> Numismatique	<input type="checkbox"/> Bijoux	<input type="checkbox"/> Grenier - Brocante
<input type="checkbox"/> Vêtements d'occasion	<input type="checkbox"/> Puériculture	



La vente de produits neufs n'est pas admise sur les emplacements de la brocante foire aux puces. (art. 6 du règlement de la brocante)

RENSEIGNEMENTS A REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR L'EXPOSANT

Nombre de personnes majeures présentes sur le stand **1 2 3 4 5 6 7 8**
Ces informations seront portées sur le registre des participants transmis à la Préfecture à l'issue de la manifestation. Pour chaque personne, préciser :

Nom	Prénom	Nature pièce identité	N°	Délivrée par	le
IDENTITÉ (NOM-PRÉNOM-RÉFÉRENCE D'UN DOCUMENT D'IDENTITÉ DE L'EXPOSANT ET DU OU DES PERSONNES QUI L'ACCOMPAGNENT + KBIS RÉCENT POUR LES PROFESSIONNELS)					

- M'engage à participer à la foire aux puces troc brocante de Lanvollon le dimanche 3 août 2025
- Ci-joint mon règlement de € pour mon emplacement m (précisez la taille de votre emplacement svp)
- de En espèces € par chèque n° Banque :

J'ai pris connaissance du règlement relatif aux foires aux puces. Lu et approuvé, bon pour accord, Date et Signature

COURRIER REPONSE

Secrétariat du Comité d'Animation de Lanvollon
16 B. Place du Général de Gaulle – 22290 LANVOLLON
Tel : 02.96.70.28.62

ATTESTATION SUR L'HONNEUR (particuliers)

A remplir par les participants (exposants particuliers) à la foire aux puces brocante vide grenier organisée sur la commune de Lanvollon (Côtes d'Armor) par le Comité d'Animation de Lanvollon en vue de la vente ou d'échange d'objets mobiliers usagés dans la limite de **deux participations par an**.

Le non-respect de cette limite pourra entraîner, à l'encontre de son auteur, des poursuites judiciaires pour, notamment, l'exercice d'un travail dissimulé, délit prévu par l'article L.324-9 du code du travail, puni des peines prévues à l'article L.362-3 (trois ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende).

Je soussigné(e):

• Nom : _____

• Prénom : _____

• Adresse complète : _____

code postal : _____ commune : _____

• Téléphone : _____ ou _____

• Pièce d'identité : (CNI ...) _____ n° _____

Délivrée le : _____ par (autorité) : _____

SOLLICITE MON INSCRIPTION A LA BROCANTE — FOIRE AUX PUCES — TROC ORGANISEE PAR LE
COMITE D'ANIMATION DE LANVOLLON
LE DIMANCHE 3 AOUT 2025 A LANVOLLON

(autorisation septembre 2025 au Comité d'Animation par le Maire de Lanvollon)

Et déclare sur l'honneur, pour l'année 2025 :

Particuliers

- ne pas être commerçant
 - ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
 - ma non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.
- (Article R321-9 du Code pénal)

Personne morale

- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Fait à _____ le _____

Signature obligatoire

(1) - rayer la mention inutile.

CETTE ATTESTATION DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE JOINTE AU CONTRAT D'ENGAGEMENT